



# REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

## DU TITRE PROFESSIONNEL

Assistant chef de chantier gros œuvre

Niveau 4

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ACCGO	REAC	TP-00281	10		04/03/2024	1/38



## SOMMAIRE

### Pages

Présentation de l'évolution du titre professionnel .....	5
Contexte de l'examen du titre professionnel.....	5
Liste des activités.....	5
Vue synoptique de l'emploi-type .....	6
Fiche emploi type.....	7
Fiches activités types de l'emploi .....	9
Fiches compétences professionnelles de l'emploi.....	15
Fiche compétences transversales de l'emploi .....	31
Glossaire technique .....	32
Glossaire du REAC.....	35

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ACCGO	REAC	TP-00281	10		04/03/2024	3/38



## Introduction

### Présentation de l'évolution du titre professionnel

Le Titre Professionnel « d'Assistant chef de Chantier Gros Œuvre » tel que défini dans l'arrêté du 21 mars 2019 présentait trois activités types qui s'articulaient autour des fonctions techniques, de gestion et de management, attendues et exercées par l'assistant chef de chantier.

La version de 2023 présente la même architecture en matière d'activités et de compétences.

### Contexte de l'examen du titre professionnel

L'analyse du travail menée en 2022, à partir des données économiques, technologiques, réglementaires et organisationnelles ainsi que les enquêtes qualitatives et quantitatives, ont mis en évidence que les compétences liées aux fonctions techniques et de gestion n'ont pas fondamentalement changées mais intègrent de nouveaux savoirs et savoir-faire liés à l'émergence du BIM, à la performance globale et au « travailler ensemble » dans une démarche collaborative. La prévention des risques professionnels, l'utilisation d'outils et documents collaboratifs, les réglementations enrichissent les compétences technique et organisationnelle.

Parallèlement, le travail en mode projet et la RSE impactent le titre professionnel à travers ses fonctions managériales. Les compétences en communication et en management voient leurs savoirs et savoir-faire s'intensifier en termes de prévention des risques, de non-discrimination, d'échanges collaboratifs, de formulation d'objectif et de travail en mode projet ainsi que dans le portage de la démarche RSE de l'entreprise. Des connaissances dans les domaines : de l'accompagnement au changement, des mécanismes liés aux stéréotypes, des tendances de fonctionnement générationnel (x, y, z, alpha) et du cadre légal de la loi sur la diversité en entreprise, viennent étoffer les compétences managériales.

Les compétences afférentes à la communication et au management voient leur intitulé évoluer de la façon suivante :

"Transmettre les consignes aux équipes" devient "Relayer les consignes aux équipes", le verbe "relayer" reflétant davantage l'activité managériale.

"Rendre compte de l'activité des équipes au chef de Chantier" devient "Informer les équipes et rendre compte de l'activité à sa hiérarchie", la communication étant descendante et ascendante.

### Liste des activités

#### Ancien TP : Assistant chef de chantier gros œuvre

Activités :

- Organiser les travaux du gros œuvre
- Faire réaliser les travaux du gros œuvre par les équipes
- Animer les équipes de production gros œuvre

#### Nouveau TP : Assistant chef de chantier gros œuvre

Activités :

- Organiser les travaux du gros œuvre
- Faire réaliser les travaux du gros œuvre par les équipes
- Animer les équipes de production gros œuvre

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ACCGO	REAC	TP-00281	10		04/03/2024	5/38

## Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Organiser les travaux du gros œuvre	1	Extraire du dossier de chantier les informations nécessaires à la réalisation des travaux
		2	Exploiter les plannings de travaux du chantier
		3	Réceptionner les approvisionnements du chantier
2	Faire réaliser les travaux du gros œuvre par les équipes	4	Faire appliquer les modes opératoires du gros œuvre
		5	Implanter et tracer les ouvrages du chantier
		6	Assurer les contrôles quantitatifs et qualitatifs de la production du chantier
3	Animer les équipes de production gros œuvre	7	Informier les équipes et rendre compte de l'activité à sa hiérarchie
		8	Relayer les consignes aux équipes

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ACCGO	REAC	TP-00281	10		04/03/2024	6/38

## FICHE EMPLOI TYPE

### Assistant chef de chantier gros œuvre

#### Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le métier d'assistant chef de chantier gros œuvre s'articule autour de trois fonctions : une fonction technique, orientée vers la réalisation d'ouvrage, une fonction organisationnelle axée sur la préparation et le suivi des travaux et une fonction managériale centrée sur la communication et l'animation des équipes.

Dans ses fonctions techniques et organisationnelles, l'assistant chef de chantier gros œuvre utilise les informations du dossier de chantier ou de la maquette numérique, implante l'ensemble des ouvrages du gros œuvre, décline le planning d'exécution en cycles, en zones de constructions ou en ouvrages et réceptionne les approvisionnements. L'assistant chef de chantier gros œuvre met en œuvre les étapes des modes opératoires élaborés par le chef de chantier, afin de garantir la bonne réalisation des ouvrages dans les délais. Il vérifie en continu la qualité des travaux, les dispositifs de sécurité ainsi que les écarts entre le prescrit et le réalisé et renseigne les rapports de suivi.

Dans sa fonction managériale, l'assistant chef de chantier gros œuvre échange avec les équipes et rend compte de l'activité au chef de chantier. Il répercute aux équipes les consignes d'exécution en s'assurant de leur compréhension. L'assistant chef de chantier gros œuvre coordonne l'intervention des équipes et fait appliquer les réglementations (sécurité, environnement...) et les procédures qualité. Il transmet oralement ou par écrit les informations relatives à la vie du chantier au responsable.

L'assistant chef de chantier exerce son métier sous la responsabilité du chef de chantier ou suivant l'organisation de l'entreprise, du chef d'entreprise. Il exerce ses activités dans les entreprises de construction bâtiment de moyenne et grande importance, sur des chantiers de gros œuvre sur les zones de construction pour l'accompagnement des équipes et le suivi des travaux et dans le bureau de chantier pour la production écrite. Le métier d'assistant chef de chantier gros œuvre est soumis aux conditions climatiques et comporte des déplacements fréquents et peut impliquer un éloignement du domicile de plusieurs jours. Les horaires réguliers peuvent être conditionnés par des impératifs techniques et de délais. L'assistant chef de chantier utilise du matériel topographique et des outils informatiques (tablette, smartphone, ordinateur...) ainsi que des logiciels dédiés (commandes, outils collaboratifs, plateforme digitale).

La collaboration avec les équipes des autres entreprises, les fournisseurs, le coordonnateur de sécurité, le voisinage du chantier, et divers intervenants extérieurs (maîtrise d'œuvre, bureau d'étude technique, coordonnateurs...) est requise et nécessite la prise de parole.

Dans certaines organisations d'entreprise, l'exercice du métier d'assistant chef de chantier gros œuvre nécessite des validations ou des habilitations spécifiques.

Les objectifs de transition écologique obligent les professionnels de la construction durable et ceux de la rénovation à adopter une approche globale pour chaque corps d'état. Pour l'encadrement de chantier, la transition écologique est incarnée à un double niveau :

- Une appropriation des règles, des enjeux et des principes d'écoconstruction qui structurent ses actions et celles des autres corps de métiers, avec entre-autres la réglementation environnementale, la mise en œuvre de matériaux performants et l'économie circulaire.
- Une mise en mouvement des équipes autour de ces principes fédérateurs soutenus par la démarche RSE de l'entreprise.

Il s'agit ainsi, pour l'encadrement de chantier, de situer son intervention et celle de son équipe en tenant compte de l'environnement et de l'incidence de ses actions sur celles réalisées et à réaliser par les autres corps de métiers.

#### Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Entreprise de bâtiment gros œuvre.
- Entreprise de maçonnerie générale.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ACCGO	REAC	TP-00281	10		04/03/2024	7/38

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre ;
- Commis de chantier ;
- Niveau C de la Convention Collective du Bâtiment ETAM.

### **Réglementation d'activités** (le cas échéant)

Intervention sur des matériaux ou produits contenant de l'amiante :

Arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante.

### **Equivalences avec d'autres certifications** (le cas échéant)

Sans objet.

### **Liste des activités types et des compétences professionnelles**

1. Organiser les travaux du gros œuvre

Extraire du dossier de chantier les informations nécessaires à la réalisation des travaux

Exploiter les plannings de travaux du chantier

Réceptionner les approvisionnements du chantier

2. Faire réaliser les travaux du gros œuvre par les équipes

Faire appliquer les modes opératoires du gros œuvre

Implanter et tracer les ouvrages du chantier

Assurer les contrôles quantitatifs et qualitatifs de la production du chantier

3. Animer les équipes de production gros œuvre

Informar les équipes et rendre compte de l'activité à sa hiérarchie

Relayer les consignes aux équipes

### **Compétences transversales de l'emploi**

Communiquer

Respecter des règles et des procédures

Apprendre en continu

### **Niveau et/ou domaine d'activité**

Niveau 4 (Cadre national des certifications 2019)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

232p--Conduite des travaux, encadrement de chantier, métré, dans le gros oeuvre

### **Fiche(s) Rome de rattachement**

F1202 Direction de chantier du BTP

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ACCGO	REAC	TP-00281	10		04/03/2024	8/38

## FICHE ACTIVITE TYPE N° 1

### Organiser les travaux du gros œuvre

#### Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Dans ses fonctions de gestion et d'organisation, l'assistant chef de chantier gros œuvre utilise les informations du dossier de chantier ou de la maquette numérique, exploite les plannings de travaux du chantier et réceptionne les approvisionnements.

Après s'être approprié l'ensemble des documents d'une opération de construction d'un bâtiment, l'assistant chef de chantier gros œuvre extrait les différentes informations nécessaires à la réalisation des travaux et à la prévention des risques. Il repère les pièces manquantes et celles qui nécessitent une recherche de renseignements complémentaires, afin de préparer les travaux de gros œuvre.

L'assistant chef de chantier gros œuvre décline le planning d'exécution en cycles, en zones de constructions ou en ouvrages et vérifie la cohérence et les quantités des ressources (matériels, main-d'œuvre...). Il anticipe les besoins afin de respecter les échéances. Le cas échéant, il propose une adaptation du planning aux aléas et à l'évolution du chantier.

L'assistant chef de chantier gros œuvre contrôle la conformité des livraisons et les réceptionne après s'être assuré que les moyens de transport et de manutention soient appropriés. Il prépare les aires de stockage et leur accessibilité et prévoit les recyclages.

Cette activité s'exerce sous la responsabilité du chef de chantier ou, suivant l'organisation de l'entreprise, du chef d'entreprise. Dans les phases préparatoires, cette activité se réalise dans un bureau de chantier. Elle nécessite l'utilisation d'outils numérique et de logiciels métier et s'appuie sur les documents du dossier marché (pièces administratives, techniques, sécurité et les plans).

Dans les phases d'exécution et de contrôle, cette activité s'exerce tout au long des travaux en collaboration avec les équipes des autres entreprises, les fournisseurs, le coordonnateur de sécurité, le voisinage du chantier et divers intervenants extérieurs (maîtrise d'œuvre, bureau d'étude technique, coordonnateurs...). Cette activité requiert l'utilisation de supports collaboratifs et impose une attention particulière et continue à la prévention des risques.

Dans certaines entreprises, l'organisation des travaux du gros œuvre nécessite des validations ou habilitations spécifiques.

#### Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet.

#### Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Extraire du dossier de chantier les informations nécessaires à la réalisation des travaux

Exploiter les plannings de travaux du chantier

Réceptionner les approvisionnements du chantier

#### Compétences transversales de l'activité type

Communiquer

Respecter des règles et des procédures

Apprendre en continu

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ACCGO	REAC	TP-00281	10		04/03/2024	9/38



## FICHE ACTIVITE TYPE N° 2

### Faire réaliser les travaux du gros œuvre par les équipes

#### Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Dans sa fonction technique, l'assistant chef de chantier gros œuvre fait appliquer les modes opératoires du gros œuvre, implante les ouvrages du chantier et contrôle la production.

A partir des documents d'ordonnancement et des croquis d'exécution, l'assistant chef de chantier gros œuvre s'approprie les modes opératoires élaborés par le chef de chantier, réalise des croquis de détail et met en œuvre les étapes correspondantes afin de garantir la bonne réalisation des ouvrages dans les délais et le respect des règles de sécurité.

Il implante l'ensemble des ouvrages du gros œuvre à partir du dossier technique ou de la maquette numérique et éventuellement des bornes positionnées par le géomètre de la maîtrise d'ouvrage.

L'assistant chef de chantier vérifie en continu la qualité des travaux, les dispositifs de sécurité ainsi que les écarts entre le prescrit et le réalisé. Il renseigne et transmet à sa hiérarchie les rapports de suivi (contrôles quantitatifs et qualitatifs de la production ainsi que les comptes rendus) afin d'ajuster les moyens de production.

Cette activité s'exerce sous la responsabilité du Chef de Chantier ou suivant l'organisation de l'entreprise, du chef d'entreprise. Elle se déroule sur le chantier, en extérieur sur les zones de construction pour le suivi et les vérifications visuelles des travaux et dans le bureau de chantier pour la production écrite. La collaboration avec les équipes des autres entreprises, les fournisseurs, le coordonnateur de sécurité, le voisinage du chantier, et divers intervenants extérieurs (la maîtrise d'œuvre, bureau d'étude technique, coordonnateurs...) est requise.

Pour cette activité, l'assistant chef de chantier utilise du matériel topographique et des outils informatiques (tablette, smartphone, ordinateur...) et des logiciels dédiés (commandes, outils collaboratifs, plateforme digitale). Dans certaines organisations d'entreprise, la réalisation des travaux du gros œuvre nécessite des validations ou habilitations spécifiques.

#### Réglementation d'activités (le cas échéant)

Intervention sur des matériaux ou produits contenant de l'amiante :

Arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante.

#### Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Faire appliquer les modes opératoires du gros œuvre  
Implanter et tracer les ouvrages du chantier  
Assurer les contrôles quantitatifs et qualitatifs de la production du chantier

#### Compétences transversales de l'activité type

Communiquer  
Respecter des règles et des procédures  
Apprendre en continu

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ACCGO	REAC	TP-00281	10		04/03/2024	11/38



## FICHE ACTIVITE TYPE N° 3

### Animer les équipes de production gros œuvre

#### Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Dans ses fonctions managériales, l'assistant chef de chantier gros œuvre relaye les consignes aux équipes et rend compte de l'activité des équipes au chef de chantier.

A partir des directives fixées par le responsable, l'assistant chef de chantier gros œuvre répercute aux équipes les consignes d'exécution en s'assurant de leur compréhension. Il organise des temps d'information et de transmission de savoir-faire techniques et fait appliquer les réglementations (sécurité, environnement...) et les procédures qualité.

A partir de l'organisation des travaux retenue, l'assistant chef de chantier gros œuvre échange avec les équipes afin de coordonner leurs interventions. Il transmet oralement ou par écrit au responsable du chantier les informations relatives à la production des équipes, à la sécurité sur le chantier et à la qualité des prestations réalisées. Il participe, dans le cadre d'une délégation, aux réunions techniques du chantier.

Cette activité est mise en œuvre sur un chantier de gros œuvre, avec les équipes de l'entreprise ou d'une entreprise intervenant sur le chantier, tout au long de la journée, avec des temps forts d'échanges en début et fin de journée. Cette activité requiert l'utilisation d'outils de communication.

L'animation d'équipe implique la prise de parole, un contrôle et un accompagnement régulier ainsi que le rappel systématique des règles de sécurité et des procédures qualité. Cette activité s'exerce dans un environnement mouvant, renforcé par la présence simultanée de multiples acteurs et par les aléas du chantier.

Dans certaines organisations d'entreprise, l'animation d'équipe de production gros œuvre nécessite des validations ou habilitations spécifiques.

#### Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet.

#### Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Informar les équipes et rendre compte de l'activité à sa hiérarchie  
Relayer les consignes aux équipes

#### Compétences transversales de l'activité type

Communiquer  
Respecter des règles et des procédures  
Apprendre en continu

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ACCGO	REAC	TP-00281	10		04/03/2024	13/38



## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 1

### Extraire du dossier de chantier les informations nécessaires à la réalisation des travaux

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du dossier de chantier, s'approprier l'ensemble des documents d'une opération de construction d'un bâtiment (pièces écrites et graphiques ou les éléments issus de la maquette numérique), en choisir les informations nécessaires à la réalisation des travaux et à la prévention des risques. Le cas échéant, repérer les pièces manquantes et celles qui nécessitent une recherche de renseignements complémentaires, afin de préparer les travaux de gros œuvre (installation de chantier, besoins en ressources).

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce, dans le bureau de chantier, sous le contrôle du conducteur de travaux ou, suivant l'organisation de l'entreprise, du chef d'entreprise. Elle débute dès la préparation du chantier et se poursuit tout au long des travaux. Cette compétence nécessite l'utilisation d'outils numériques et de logiciels métier. Sa mise en œuvre s'appuie sur le dossier de chantier d'une opération de construction d'un bâtiment, généralement composé de plans d'architecte, de plans d'exécution, de descriptifs des travaux et de documents de cadrage et de coordination.

#### Critères de performance

La composition des documents de l'opération est identifiée.  
Les points singuliers (techniques, organisationnels et prévention) sont décelés.  
Les pièces manquantes dans les dossiers sont repérées.  
Les mesures environnementales exigées par le maître d'ouvrage sont prises en considération.  
Les nuisances particulières du chantier sont listées.  
Les risques d'accidents ou d'atteintes à la santé sont identifiés dans le choix des informations.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Extraire des quantités du dossier de chantier ou de la maquette numérique.  
Appréhender les points de prévention du dossier de chantier.  
Extraire des visuels de la maquette numérique.  
Utiliser les outils bureautiques (tableur, logiciel de gestion du matériel...)  
Identifier les points singuliers.  
Identifier les principes d'écoconstruction.  
Vérifier la cotation des divers plans d'exécution.  
Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques.

Assurer le classement administratif des documents du chantier.  
Adopter une démarche méthodique et précise dans son organisation.  
Gérer les registres obligatoires.

Connaissance des différents dangers et sources de dangers et dommages pour la santé.  
Connaissance de la loi AGEC (gestion de déchets et lutte contre le gaspillage).  
Connaissance de la lecture de plans (symboles, matériaux...)  
Connaissance de la RE 2020 (enjeux et moyens).  
Connaissances de la réglementation des travaux à proximité des réseaux (AIPR).  
Connaissance de la RE 2020 (mise en œuvre de l'isolation thermique et l'étanchéité à l'air).  
Connaissance de la composition d'un dossier de chantier.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ACCGO	REAC	TP-00281	10		04/03/2024	15/38

Connaissance de la structure de l'entreprise et de son organisation.  
Connaissance de la structure et du contenu des différentes pièces écrites des marchés publics, privés.  
Connaissance de la technologie du Bâtiment (techniques et méthodes d'exécution du gros œuvre).  
Connaissance des différents acteurs, leurs missions, leurs obligations.  
Connaissance des principes de l'installation d'un chantier de bâtiment à faibles nuisances.  
Connaissance de la réglementation en vigueur en matière d'hygiène, de santé et de prévention sur les chantiers.  
Connaissance du plan général de coordination (PGC) et du plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ACCGO	REAC	TP-00281	10		04/03/2024	16/38

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 2

### Exploiter les plannings de travaux du chantier

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Décliner le planning d'exécution en cycles, en zones de constructions ou en parties d'ouvrage. Vérifier la cohérence des matériels et de la main-d'œuvre avec les besoins. Prévoir les livraisons de matériaux en anticipant les besoins afin de respecter les échéances. Proposer le cas échéant une adaptation du planning aux aléas et à l'évolution du chantier.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Dans la phase de préparation, cette compétence se réalise dans un bureau de chantier en s'appuyant sur les documents du dossier marché (pièces administratives, techniques, sécurité et les plans). Dans les phases d'exécution et de contrôle, cette compétence s'exerce tout au long des travaux, en accord avec le supérieur hiérarchique, dans le respect du planning d'exécution. La planification peut être réalisée à l'aide de logiciels dédiés sur des supports collaboratifs.

#### Critères de performance

La déclinaison en cycles, en zones de constructions ou en parties d'ouvrage est conforme au planning d'exécution.

La courbe de main-d'œuvre présente un profil cohérent.

Les besoins de main-d'œuvre correspondent aux cycles.

L'utilisation du matériel est rationalisée.

Les besoins en moyens de levages sont identifiés.

Les livraisons sont planifiées.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Anticiper la prévention des risques professionnels.

Elaborer un planning (type diagramme Gantt).

Ajuster un planning (intégrer les aléas).

Anticiper les dates d'utilisation des matériels et matériaux.

Calculer les temps de saturation de la grue.

Déterminer une courbe de main-d'œuvre.

Identifier les points singuliers.

Prévoir les contrôles qualité.

Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques.

Prendre en compte des aléas (écarts entre projection et réel).

Identifier les phases de coactivité critiques.

S'assurer du suivi des formations obligatoires

Rationaliser et optimiser les compétences.

Adopter une démarche méthodique et précise dans son organisation.

Echanger sur la base de documents collaboratifs.

Collaborer avec le Coordonnateur Sécurité et Protection de la santé (CSPS).

Confronter ses propres points de vue avec son responsable.

Faire preuve d'une capacité d'analyse et de synthèse.

Solliciter les autres corps d'état du chantier, la sous-traitance et les fournisseurs.

Connaissance du mode collaboratif global sur un chantier (LEAN).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ACCGO	REAC	TP-00281	10		04/03/2024	17/38

Connaissance des principes collaboratifs et participatifs.  
Connaissance des éléments constitutifs structurants des rituels (Odj, temps, étapes, CR ...).  
Connaissance de la composition d'un dossier de chantier.  
Connaissance de la technologie du Bâtiment (techniques et méthodes d'exécution du gros œuvre).  
Connaissance des principes de planification.  
Connaissance de la réglementation en vigueur en matière d'hygiène, de santé et de prévention sur les chantiers.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ACCGO	REAC	TP-00281	10		04/03/2024	18/38

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 3

### Réceptionner les approvisionnements du chantier

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Vérifier les quantités de matériaux et de matériels à mettre en œuvre et s'assurer que les moyens de transport et de manutention sont appropriés. Préparer la réception, vérifier l'accessibilité et les aires de stockage et prévoir les recyclages. Contrôler la conformité de la livraison par rapport à la commande et gérer les bordereaux de livraison.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce sur un chantier de construction gros œuvre, tout au long des travaux, dans les phases d'exécution, sous le contrôle du chef de chantier, en faisant collaborer les équipes de production et en interface avec les livreurs. Cette compétence impose une attention particulière et continue à la prévention des risques. L'utilisation d'outils informatique (tablette, smartphone, ordinateur...) et de logiciels dédiés (commandes, outils collaboratifs...) est requise.

#### Critères de performance

Les quantités de matériaux et de matériels sont vérifiées.  
Les moyens de transport, de manutention et de levage sont appropriés.  
La préparation et l'accessibilité des aires de stockage intègrent la prévention des risques professionnels.  
Le traitement des emballages et des déchets est prévu.  
La conformité des livraisons est contrôlée.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Extraire des quantités du dossier de chantier ou de la maquette numérique.  
Utiliser les outils bureautiques (tableur, logiciel de gestion du matériel...)  
Calculer des quantités d'ouvrages.  
Calculer des quantités de matériaux.  
Établir l'état des stocks.  
Utiliser les moyens de communication mis à sa disposition (téléphone, internet...)  
Faire stocker dans les conditions de bonnes sauvegardes.  
Rédiger des documents techniques (mémo, rapport, compte-rendu, note descriptive...).

Anticiper les risques professionnels liés aux tâches à exécuter.  
Anticiper les risques d'accident et d'atteinte à la santé.  
Appliquer la procédure de traitement des déchets.  
Appliquer les procédures de livraisons et de stockage du chantier.  
Vérifier les besoins de main-d'œuvre.

Passer une commande.  
Animer la réception des approvisionnements.

Connaissance des différents dangers et sources de dangers et dommages pour la santé.  
Connaissance de la loi AGEC (gestion de déchets et lutte contre le gaspillage).  
Connaissance du mode collaboratif global sur un chantier (LEAN).  
Connaissance des procédures internes à l'entreprise.  
Connaissance des calculs professionnels.  
Connaissance des différents acteurs, leurs missions, leurs obligations.  
Connaissance des matériaux traditionnels du gros œuvre.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ACCGO	REAC	TP-00281	10		04/03/2024	19/38

Connaissance de la réglementation en vigueur en matière d'hygiène, de santé et de prévention sur les chantiers.  
Connaissance du matériel nécessaire à la mise en œuvre.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ACCGO	REAC	TP-00281	10		04/03/2024	20/38

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 4

### Faire appliquer les modes opératoires du gros œuvre

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des documents d'ordonnancement et des croquis d'exécution, s'approprier les modes opératoires élaborés par le chef de chantier et mettre en œuvre les étapes correspondantes afin de garantir la bonne réalisation des ouvrages dans les délais et le respect des règles de sécurité. Réaliser des croquis de détail. Suivre les étapes de l'intervention des équipes du gros œuvre, en tenant compte des objectifs environnementaux.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce dans le bureau de chantier avec le chef de chantier pour l'appropriation des documents (modes opératoires, plannings, bons de commandes, tableaux de bord matériel, matériaux, main-d'œuvre) et sur le chantier pour le déploiement avec les chefs d'équipe gros œuvre.

La collaboration avec les équipes des autres entreprises, les fournisseurs, le coordonnateur de sécurité, le voisinage du chantier et divers intervenants extérieurs est souvent requise.

#### Critères de performance

Les étapes du mode opératoire correspondent à l'ordonnancement des travaux.

Les étapes du mode opératoire tiennent compte des objectifs environnementaux.

Les problèmes techniques et les points singuliers sont identifiés.

L'emploi du matériel est en cohérence avec les modes opératoires (rotations, cycles, tâches).

Les croquis de détails sont exploitables.

Les mesures de prévention et sécurité (individuelles et collectives) sont prises en compte.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Anticiper la prévention des risques professionnels.

Proposer les mesures qui limitent les consommations d'eau et d'énergie pour la réalisation de l'ouvrage.

Accompagner l'intervention des équipes du gros œuvre.

Mettre en œuvre les méthodes d'exécution.

Agir dans l'instantanéité.

Exploiter un mode opératoire.

Faire appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité.

Appliquer les règles des DTU.

Rédiger des documents techniques (mémo, rapport, compte-rendu, note descriptive...).

Prendre en compte les principes du développement durable (démarche HQE, bâtiment économe en énergie, chantier à faibles nuisances...).

Réaliser des croquis à main levée.

Réaliser un calepinage.

Anticiper les risques professionnels liés aux tâches à exécuter

Anticiper les risques d'accident et d'atteinte à la santé

Adopter une démarche méthodique et précise dans son organisation

Avoir une capacité d'analyse et de synthèse

Fédérer le collectif autour des principes de l'écoconstruction

Prendre des décisions de manière concertée.

Connaissance de la lecture de plans (symboles, matériaux...).

Connaissance du mode collaboratif global sur un chantier (LEAN).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ACCGO	REAC	TP-00281	10		04/03/2024	21/38

Connaissance des principes de base de la RSE.  
Connaissance de la démarche QVCT.  
Connaissance de la méthode d'établissement d'un mode opératoire.  
Connaissance de la réglementation en vigueur en matière de sécurité sur les chantiers.  
Connaissance des caractéristiques du matériel nécessaire pour la mise en œuvre.  
Connaissance des principes généraux de la technologie du gros œuvre.  
Connaissance des techniques de mise en œuvre des matériaux performants dans le domaine de l'écoconstruction.  
Connaissance des techniques de mise en œuvre des matériaux traditionnels du gros œuvre.  
Connaissance du matériel nécessaire à la mise en œuvre.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ACCGO	REAC	TP-00281	10		04/03/2024	22/38

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 5

### Implanter et tracer les ouvrages du chantier

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du dossier technique et éventuellement des bornes positionnées par le Géomètre de la Maîtrise d'Ouvrage, calculer les coordonnées, implanter les ouvrages du gros œuvre et tracer les repères utiles à la réalisation des travaux (points, alignements, niveaux, tracés) en mettant en œuvre les mesures de préventions adaptées aux risques identifiés. Participer à l'implantation générale du chantier.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce en extérieur sur le chantier de bâtiment gros œuvre en utilisant le niveau de chantier, le théodolite et le matériel de traçage pour matérialiser les ouvrages.  
Certaines implantations de parties d'ouvrages amènent à traiter avec les personnes du voisinage du chantier (propriétaires ou locataires riverains), et d'autres intervenants (géomètres, mairies, subdivisions de l'Équipement...). L'implantation des ouvrages implique une méthodologie formelle et impose un contrôle permanent.

#### Critères de performance

Le calcul des coordonnées est juste.  
L'ouvrage est correctement positionné en planimétrie.  
Les repères utiles sont identifiés.  
Les niveaux déterminés sont conformes aux indications des plans.  
Des points de contrôle sont proposés.  
Les risques d'accident sont identifiés et les moyens de prévention sont adaptés.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Effectuer les contrôles d'alignements, d'aplombs, de niveaux et d'équerrage.  
Collecter les informations nécessaires aux implantations.  
Maîtriser les calculs professionnels : bases de la trigonométrie et de l'algèbre, géométrie et nivellement.  
Sécuriser et protéger les implantations.  
Faire appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité.  
Utiliser les appareils de mesures et relevés : laser, théodolite, niveau de chantier et équerre optique.  
Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques.

Anticiper les risques professionnels liés aux tâches à exécuter.  
Anticiper les risques d'accident et d'atteinte à la santé.  
Adopter une démarche méthodique et précise dans son organisation.  
Faire preuve d'une capacité d'analyse et de synthèse.

Expliquer les consignes d'hygiène, de santé, de sécurité et de prévention des risques.

Connaissance de la lecture de plans (symboles, matériaux...)  
Connaissance de la démarche QVCT.  
Connaissance des différents types de plans (situation, masse).  
Connaissances de base des réglementations environnementales sur les chantiers.  
Connaissance de la réglementation en vigueur en matière d'hygiène, de santé et de prévention sur les chantiers.  
Connaissance des tolérances admissibles dans le bâtiment.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ACCGO	REAC	TP-00281	10		04/03/2024	23/38



## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 6

### Assurer les contrôles quantitatifs et qualitatifs de la production du chantier

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En conformité avec le PGC et le PPSPS, vérifier en continu les dispositifs de sécurité, le respect de l'environnement et les règles de chantier à faibles nuisances. Renseigner les rapports périodiques de suivi des travaux (quantités de ressources consommées) et vérifier les écarts entre le prescrit et le réalisé. Renseigner les fiches de contrôles qualité en concordance avec les prescriptions techniques définies dans les plans et le CCTP afin de proposer le cas échéant des actions correctives en cas de non-conformité.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce, sous l'autorité du conducteur de travaux ou, suivant l'organisation de l'entreprise, du chef d'entreprise. Elle se déroule sur le chantier pour les vérifications visuelles et la prise de mesures au fur et à mesure du déroulement des travaux. La production écrite est faite dans le bureau de chantier. Le recours aux équipes d'entreprises, fournisseurs, coordonnateur de sécurité, et divers intervenants extérieurs est parfois indispensable.

#### Critères de performance

Les mesures de prévention et les moyens de protection sont vérifiés.  
Les mesures environnementales exigées par le maître d'ouvrage sont prises en considération.  
Les fiches de contrôle qualité sont renseignées.  
Les non-conformités (sécurité, qualité) sont identifiées et décrites avec un vocabulaire technique adapté.  
Les calculs des écarts sont justes.  
Les documents de suivi permettent de vérifier, la consommation des heures et des matériaux alloués aux tâches, ainsi que l'utilisation du matériel.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Extraire des quantités du dossier de chantier ou de la maquette numérique.  
Ajouter dans la maquette numérique des documents du chantier (bons de livraison, fiches de contrôle qualité...).

Etablir l'état mensuel des stocks.  
Comparer mensuellement les relevés d'ouvrages réalisés au prévisionnel.  
Réaliser les pourcentages d'avancement.  
Utiliser les outils bureautiques (tableur, logiciel de gestion du matériel...).

Répertorier les incidents de chantier lors de l'intervention d'équipes gros œuvre.  
Calculer des quantités d'ouvrages.  
Etablir des relevés d'ouvrages.  
Utiliser les moyens de communication mis à sa disposition (téléphone, internet...).

Rendre compte de l'avancement oralement.  
Rendre compte de l'avancement par écrit.  
Renseigner un rapport de chantier.  
Justifier les écarts relevés.  
Faire appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité.  
Utiliser les outils de suivi de chantier propres à l'entreprise.  
Rédiger des documents techniques (mémo, rapport, compte-rendu, note descriptive).  
Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques.

Assurer le classement administratif des documents du chantier.  
Etablir les constats et attachements de travaux.  
Evaluer les écarts "prévisions/réalisations".

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ACCGO	REAC	TP-00281	10		04/03/2024	25/38

Gérer les registres obligatoires.  
Faire preuve d'une capacité d'analyse et de synthèse.

Echanger avec les équipes et avec son supérieur hiérarchique.

Connaissance des différents dangers et sources de dangers et dommages pour la santé.  
Connaissance de la loi AGEC (gestion de déchets et lutte contre le gaspillage).  
Connaissance de la RE 2020 (enjeux et moyens).  
Connaissance des procédures internes à l'entreprise.  
Connaissances de base des réglementations environnementales sur les chantiers.  
Connaissance de la réglementation en vigueur en matière d'hygiène, de santé et de prévention sur les chantiers.  
Connaissance des techniques de mise en œuvre des matériaux performants dans le domaine de l'écoconstruction.  
Connaissance des tolérances admissibles dans le bâtiment.  
Connaissance des techniques de mise en œuvre des matériaux traditionnels du gros œuvre.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ACCGO	REAC	TP-00281	10		04/03/2024	26/38

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 7

### Informar les équipes et rendre compte de l'activité à sa hiérarchie

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de l'organisation des travaux retenue, échanger avec les équipes afin de coordonner leurs interventions. Transmettre oralement ou par écrit au responsable du chantier les informations relatives à la production des équipes, la sécurité sur le chantier et à la qualité des prestations réalisées. De la même façon, faire état de l'avancement des ouvrages au regard des plannings. Participer, dans le cadre d'une délégation, aux réunions techniques du chantier.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce sur un chantier de gros œuvre, sous le contrôle du responsable. Elle est mise en œuvre aussi bien à l'oral qu'à l'écrit et à l'aide des outils informatiques. Via le suivi de l'activité des équipes, cette compétence contribue à la gestion et au bon fonctionnement du chantier.

#### Critères de performance

Les échanges visent à faciliter la coordination entre les équipes.  
Des rituels avec les équipes sont animés.  
Les informations formulées à l'oral sont synthétiques et précises.  
Les documents contractuels relatifs aux prestations réalisées sont transmis au responsable du chantier.  
L'état d'avancement des ouvrages au regard des plannings est transmis au responsable du chantier.  
Le cadre d'intervention des réunions techniques est préparé.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Utiliser des supports visuels partagés.  
Transmettre des messages écrits (mail, SMS...).  
Structurer le contenu d'un message.  
Expliquer les origines et les causes d'un changement.  
Sensibiliser les équipes à la prévention des risques professionnelles.  
Sensibiliser son équipe à la non-discrimination.  
Transmettre les engagements RSE.  
Utiliser les canaux de communication (internet, mails, outils et plateformes de communication).  
Transmettre au responsable de chantier les bordereaux de livraison.  
Renseigner les rapports d'activité.  
Utiliser les modes de communication adaptés (reformuler, questionner et synthétiser).

Animer une réunion.

Favoriser la prise de parole et l'expression des avis.  
Adapter son mode de communication en fonction des échanges.  
Favoriser des échanges collectifs.  
Prendre en considération les demandes (implicites et explicites) de ses interlocuteurs.

Connaissance des principes collaboratifs et participatifs.  
Connaissance des modes et des canaux de communication.  
Connaissance des canaux de communication instantanée  
Connaissance des éléments constitutifs structurants des rituels (Odj, temps, étapes, CR...)  
Connaissance du cadre légal de la loi sur la diversité en entreprise.  
Connaissance des effets de sa communication sur son interlocuteur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ACCGO	REAC	TP-00281	10		04/03/2024	27/38



## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 8

### Relayer les consignes aux équipes

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des méthodes constructives retenues, des plannings de travaux et des directives fixées par le responsable, répercuter aux équipes les consignes d'exécution en s'assurant de leur compréhension. Organiser des temps d'information et de transmissions de savoir-faire techniques. Expliquer les actions et les rôles de chacun afin d'impliquer les équipes dans un objectif commun. Faire appliquer les réglementations (sécurité, environnement...) et les procédures qualité. Animer un quart d'heure sécurité.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence est mise en œuvre sur un chantier de gros œuvre, avec les chefs d'équipe, tout au long de la journée avec des temps forts d'échanges en début de journée.

Lors du démarrage d'une action ou d'une tâche, cette compétence est mise en œuvre avec l'ensemble des membres d'une équipe de l'entreprise ou d'une entreprise intervenant sur le chantier.

#### Critères de performance

Les consignes respectent les méthodes constructives retenues et les plannings de travaux.

Les directives sont déclinées dans les organisations des équipes.

Les procédures (sécurité, environnement, qualité...) sont rappelées et mises en valeur dans les consignes.

Les actions et rôles de chacun sont expliqués.

Les points réguliers (activité, sécurité...) sont institués.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Agir dans l'instantanéité.

Anticiper la prévention des risques professionnels.

Déléguer des tâches en mode projet.

Formuler et suivre des objectifs opérationnels.

Instaurer des échanges collaboratifs.

Mobiliser des leviers de motivation adaptés (reconnaissance, autonomie, développement de compétences...).

Mobiliser les compétences autour d'un objectif commun.

Adapter son management pour une meilleure inclusion.

Inscrire les actions quotidiennes dans une cohérence globale.

S'assurer du suivi des formations obligatoires.

Rationaliser et optimiser les compétences.

Accompagner le changement.

Promouvoir la culture de prévention de l'entreprise.

S'adapter à un environnement changeant.

Appréhender les limites de sa délégation.

Faire preuve de loyauté envers l'entreprise et les équipes, porter la culture de l'entreprise.

Gérer les conflits et les relations interpersonnelles dans une équipe.

Accueillir un nouvel arrivant sur un chantier bâtiment.

Intégrer un nouvel embauché.

Organiser et animer les réunions avec les chefs d'équipes et les ouvriers professionnels.

Connaissance des principes de base de la RSE.

Connaissance de la démarche QVCT.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ACCGO	REAC	TP-00281	10		04/03/2024	29/38

Connaissance de l'environnement du handicap (la loi, décret...).

Connaissance des étapes d'accompagnement au changement.

Connaissance des freins au changement.

Connaissance des mécanismes liés aux stéréotypes et leurs conséquences.

Connaissance des styles managériaux.

Connaissance des tendances de fonctionnement générationnel (x, y, z, alpha).

Connaissance d'une méthode de formulation d'objectif (ex SMART).

Connaissance des événements (accidents du travail, maladies professionnelles, presque accidents, signaux faibles, alertes...).

Connaissance de la réglementation en vigueur en matière d'hygiène, de santé et de prévention sur les chantiers.

Connaissances de base de la convention collective des ouvriers et des ETAM du bâtiment.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ACCGO	REAC	TP-00281	10		04/03/2024	30/38

## FICHE DES COMPETENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

### Communiquer

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Comprendre et développer un argumentaire, présenter un projet, lire et rédiger des documents spécifiques, interagir avec des interlocuteurs ayant différents types de fonctions et communiquer avec des enjeux importants

#### Critères de performance

Les documents contractuels relatifs aux prestations réalisées sont transmis au responsable du chantier.  
L'état d'avancement des plannings est transmis quotidiennement.  
La composition des documents de l'opération est identifiée.  
La déclinaison en cycles, en zones de constructions ou en parties d'ouvrage est conforme au planning d'exécution.  
Les croquis de détails sont exploitables.

### Respecter des règles et des procédures

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Proposer et mettre en œuvre des procédures ou mesures de prévention qui permettent des adaptations aux aléas ou à une situation de travail particulière (la démarche nécessite analyse, repérage des risques et connaissance des variantes possibles).

#### Critères de performance

Les mesures de prévention et les moyens de protection sont vérifiés.  
Les points singuliers (techniques, organisationnels et prévention) sont décelés.  
Les points réguliers (activité, sécurité...) sont institués.  
Les risques d'accident sont identifiés et les moyens de prévention sont adaptés.  
La préparation et l'accessibilité des aires de stockage intègrent la prévention des risques professionnels.  
Les mesures de prévention et sécurité (individuelles et collectives) sont prises en compte.  
Les risques d'accidents ou d'atteintes à la santé sont identifiés dans le choix des informations  
Les procédures (sécurité, environnement, qualité...) sont rappelées et mises en valeur dans les consignes.  
Les non-conformités (sécurité, qualité) sont identifiées et décrites avec un vocabulaire technique adapté.

### Apprendre en continu

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Réaliser une veille active et organisée pour se tenir informé des tendances, des nouveautés et mettre à jour en continu ses savoirs.

#### Critères de performance

Les étapes du mode opératoire tiennent compte des objectifs environnementaux.  
Les documents de suivi permettent de vérifier, la consommation des heures et des matériaux alloués aux tâches, ainsi que l'utilisation du matériel.  
Les problèmes techniques et les points singuliers sont identifiés.  
Les procédures (sécurité, environnement, qualité...) sont rappelées et mises en valeur dans les consignes.  
Les mesures environnementales exigées par le maître d'ouvrage sont prises en considération.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ACCGO	REAC	TP-00281	10		04/03/2024	31/38

## Glossaire technique

### AGEC (Loi)

La loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) du 10 février 2020 vise à transformer l'économie linéaire, « produire, consommer, jeter », en une économie circulaire.

### BIM

Building Information Modeling : Le BIM est une suite de processus et de méthodes de travail utilisés tout au long de la conception, de la construction et de l'exploitation d'un bâtiment, autour d'une ou plusieurs maquettes numériques modélisées en 3D.

### CCTP

Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)  
Le cahier des clauses techniques particulières est un document contractuel qui rassemble les clauses techniques d'un marché public. Il est rédigé par la maîtrise d'œuvre études et fait partie des pièces constitutives du marché public.

### DTU

Documents Techniques et Unifiés (DTU)  
Les DTU se composent de documents définissant :

- les conditions à respecter dans le choix et la mise en œuvre des matériaux,
- les limites des prestations et obligations envers les autres corps de métier
- les règles de calcul.

### ETAM

ETAM "Employés, Techniciens et Agents de Maîtrise" est un statut entre celui d'ouvrier et celui de cadre.

### Fonctionnement générationnel (x, y, z, alpha).

Fonctionnement d'un groupe d'individus partageant des expériences communes et définissant des tendances communes de comportements, d'aspirations, de rapport à la société et aux technologies.

Les générations étant actuellement ou prochainement au travail :

- Les « Baby-Boomers », nés approximativement entre 1945 et 1964 : Ils ont construit la France des 30 glorieuses dans un contexte de plein emploi et de prospérité.
- La « Génération X », née approximativement entre 1965 et 1980.
- La « Génération Y » appelée également « les millennials » née approximativement entre 1981 et 1995 (certains auteurs étendent cette limite à 1999).
- La « Génération Z » née approximativement entre 1996 et 2010.
- La « Génération alpha » née approximativement après 2010.

### GROS ŒUVRE (Le)

Les travaux de gros œuvre désignent la construction de la structure d'un bâtiment ou d'un ouvrage. Cette structure peut être réalisée en pierre, en bois, en terre cuite ou crue, en blocs d'agglomérés, en béton armé ou non, en métal ou encore en mixant ces matériaux.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ACCGO	REAC	TP-00281	10		04/03/2024	32/38

## HQE (démarche)

La démarche Haute Qualité Environnementale (HQE) vise à minimiser les impacts d'un bâtiment sur l'environnement (construction, usage et rénovation).

## Lean

Le Lean est une méthode de gestion avec comme objectif principal le progrès. Plus précisément, la démarche Lean permet de créer le maximum de valeur tout en consommant le minimum de ressources.

## Maquette numérique

La maquette numérique est une représentation graphique en trois dimensions d'un projet de construction intégrant une base de données indiquant les propriétés des ouvrages.

## PGC

Plan général de coordination (PGC)

Le plan général de coordination est un document, imposé par la réglementation française, qui définit l'ensemble des mesures qui doivent être mises en œuvre pour prévenir les risques sur certains chantiers.

## PPSPS

Plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS)

Le plan particulier de sécurité et de protection de la santé est réalisé par les entreprises travaillant sur un chantier. Le PPSPS est remis au Coordonnateur de sécurité et de protection de la santé (Coordonnateur SPS).

## QVCT

La QVCT ou Qualité de Vie et des Conditions de Travail est définie par l'Accord National Interprofessionnel (ANI) sur l'Egalité Professionnelle et la Qualité de Vie au Travail comme étant « les conditions dans lesquelles les salariés exercent leur travail, et leur capacité à s'exprimer et à agir sur le contenu de celui.

## RE 2020

Réglementation environnementale RE2020.

En 2020, la France passe d'une réglementation thermique à une réglementation environnementale, la RE2020, plus ambitieuse et exigeante pour la filière construction.

## RSE

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) se définit comme la contribution volontaire des entreprises aux enjeux du développement durable, aussi bien dans leurs activités que dans leurs interactions avec leurs parties prenantes. Elle concerne trois domaines : environnemental, social et sociétal.

## SMART

Un objectif SMART doit être Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et Temporel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ACCGO	REAC	TP-00281	10		04/03/2024	33/38



# Glossaire du REAC

## Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

## Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

## Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

## Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

## Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

## Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

## Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

## Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ACCGO	REAC	TP-00281	10		04/03/2024	35/38

### **Savoir-faire organisationnel**

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

### **Savoir-faire relationnel**

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

### **Savoir-faire technique**

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

### **Titre professionnel**

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ACCGO	REAC	TP-00281	10		04/03/2024	36/38

**Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."



# REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Assistant chef de chantier gros œuvre

Niveau 4

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ACCGO	RE	TP-00281	10	29/02/2024	04/03/2024	1/24



## 1. Références de la spécialité

**Intitulé du titre professionnel : Assistant chef de chantier gros œuvre**

**Sigle du titre professionnel : ACCGO**

**Niveau : 4** (Cadre national des certifications 2019)

**Code(s) NSF : 232p - Conduite des travaux, encadrement de chantier, métré, dans le gros oeuvre**

**Code(s) ROME : F1202**

**Formacode : 22294, 22395, 22354**

**Date de l'arrêté : 22/02/2024**

**Date de parution au JO de l'arrêté : 29/02/2024**

**Date d'effet de l'arrêté : 16/07/2024**

## 2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

**Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.**

*Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.*

*L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014>, rubrique textes réglementaires/documents techniques.*

*La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.*

## 3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel ACCGO

**Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :**

- a) *Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.*
- b) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*
- c) *Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*
- d) *D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.*

**Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.**

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ACCGO	RE	TP-00281	10	29/02/2024	04/03/2024	3/24

### 3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Extraire du dossier de chantier les informations nécessaires à la réalisation des travaux Exploiter les plannings de travaux du chantier Réceptionner les approvisionnements du chantier Faire appliquer les modes opératoires du gros œuvre Implanter et tracer les ouvrages du chantier Assurer les contrôles quantitatifs et qualitatifs de la production du chantier	07 h 00 min	Cette mise en situation comprend deux phases. A partir d'un dossier de chantier d'un projet de réalisation d'un bâtiment qui lui est remis : 1 <sup>re</sup> phase, durée 02 h 00 : Le candidat s'approprie le dossier du projet de réalisation, 2 <sup>de</sup> phase, durée 05 h 00 : Le candidat répond par écrit aux questions portant sur le dossier du projet de réalisation.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Extraire du dossier de chantier les informations nécessaires à la réalisation des travaux Exploiter les plannings de travaux du chantier Réceptionner les approvisionnements du chantier Faire appliquer les modes opératoires du gros œuvre Implanter et tracer les ouvrages du chantier Assurer les contrôles quantitatifs et qualitatifs de la production du chantier Informers les équipes et rendre compte de l'activité à sa hiérarchie Relayer les consignes aux équipes	00 h 30 min	Cet entretien est réalisé après la mise en situation professionnelle à l'aide d'un guide de questionnement, il comprend deux parties.  Une partie au cours de laquelle le candidat argumente oralement en répondant au jury sur un (des) point(s) ciblé(s) de sa production issue de la mise en situation professionnelle.  Une autre partie pendant laquelle, le candidat répond aux questions du jury en matière de management d'équipes. Pour cette partie, le jury s'appuie sur des propositions d'études de cas.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
<b>Entretien final</b>		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		07 h 50 min	

#### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est organisée avant l'entretien technique.  
Tous les candidats réalisent la mise en situation professionnelle en simultanément.

#### Précisions pour le candidat VAE :

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ACCGO	RE	TP-00281	10	29/02/2024	04/03/2024	4/24

### 3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
<b>Organiser les travaux du gros œuvre</b>					
Extraire du dossier de chantier les informations nécessaires à la réalisation des travaux	<p>La composition des documents de l'opération est identifiée.</p> <p>Les points singuliers (techniques, organisationnels et prévention) sont décelés.</p> <p>Les pièces manquantes dans les dossiers sont repérées.</p> <p>Les mesures environnementales exigées par le maître d'ouvrage sont prises en considération.</p> <p>Les nuisances particulières du chantier sont listées.</p> <p>Les risques d'accidents ou d'atteintes à la santé sont identifiés dans le choix des informations.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exploiter les plannings de travaux du chantier	<p>La déclinaison en cycles, en zones de constructions ou en parties d'ouvrage est conforme au planning d'exécution.</p> <p>La courbe de main-d'œuvre présente un profil cohérent.</p> <p>Les besoins de main-d'œuvre correspondent aux cycles.</p> <p>L'utilisation du matériel est rationalisée.</p> <p>Les besoins en moyens de levages sont identifiés.</p> <p>Les livraisons sont planifiées.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réceptionner les approvisionnements du chantier	<p>Les quantités de matériaux et de matériels sont vérifiées.</p> <p>Les moyens de transport, de manutention et de levage sont appropriés.</p> <p>La préparation et l'accessibilité des aires de stockage intègrent la prévention des risques professionnels.</p> <p>Le traitement des emballages et des déchets est prévu.</p> <p>La conformité des livraisons est contrôlée.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ACCGO	RE	TP-00281	10	29/02/2024	04/03/2024	5/24

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
<b>Faire réaliser les travaux du gros œuvre par les équipes</b>					
Faire appliquer les modes opératoires du gros œuvre	<p>Les étapes du mode opératoire correspondent à l'ordonnancement des travaux.</p> <p>Les étapes du mode opératoire tiennent compte des objectifs environnementaux.</p> <p>Les problèmes techniques et les points singuliers sont identifiés.</p> <p>L'emploi du matériel est en cohérence avec les modes opératoires (rotations, cycles, tâches).</p> <p>Les croquis de détails sont exploitables.</p> <p>Les mesures de prévention et sécurité (individuelles et collectives) sont prises en compte.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Implanter et tracer les ouvrages du chantier	<p>Le calcul des coordonnées est juste.</p> <p>L'ouvrage est correctement positionné en planimétrie.</p> <p>Les repères utiles sont identifiés.</p> <p>Les niveaux déterminés sont conformes aux indications des plans.</p> <p>Des points de contrôle sont proposés.</p> <p>Les risques d'accident sont identifiés et les moyens de prévention sont adaptés.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assurer les contrôles quantitatifs et qualitatifs de la production du chantier	<p>Les mesures de prévention et les moyens de protection sont vérifiés.</p> <p>Les mesures environnementales exigées par le maître d'ouvrage sont prises en considération.</p> <p>Les fiches de contrôle qualité sont renseignées.</p> <p>Les non-conformités (sécurité, qualité) sont identifiées et décrites avec un vocabulaire technique adapté.</p> <p>Les calculs des écarts sont justes.</p> <p>Les documents de suivi permettent de vérifier, la consommation des heures et des matériaux alloués aux tâches, ainsi que l'utilisation du matériel.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ACCGO	RE	TP-00281	10	29/02/2024	04/03/2024	6/24

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
<b>Animer les équipes de production gros œuvre</b>					
Informers les équipes et rendre compte de l'activité à sa hiérarchie	<p>Les échanges visent à faciliter la coordination entre les équipes. Des rituels avec les équipes sont animés. Les informations formulées à l'oral sont synthétiques et précises. Les documents contractuels relatifs aux prestations réalisées sont transmis au responsable du chantier. L'état d'avancement des ouvrages au regard des plannings est transmis au responsable du chantier. Le cadre d'intervention des réunions techniques est préparé.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Relayer les consignes aux équipes	<p>Les consignes respectent les méthodes constructives retenues et les plannings de travaux. Les directives sont déclinées dans les organisations des équipes. Les procédures (sécurité, environnement, qualité...) sont rappelées et mises en valeur dans les consignes. Les actions et rôles de chacun sont expliqués. Les points réguliers (activité, sécurité...) sont institués.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Obligations réglementaires le cas échéant :</b> Sans Objet					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ACCGO	RE	TP-00281	10	29/02/2024	04/03/2024	7/24

### 3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Communiquer	Exploiter les plannings de travaux du chantier
	Extraire du dossier de chantier les informations nécessaires à la réalisation des travaux
	Faire appliquer les modes opératoires du gros œuvre
	Informar les équipes et rendre compte de l'activité à sa hiérarchie
Respecter des règles et des procédures	Assurer les contrôles quantitatifs et qualitatifs de la production du chantier
	Extraire du dossier de chantier les informations nécessaires à la réalisation des travaux
	Faire appliquer les modes opératoires du gros œuvre
	Implanter et tracer les ouvrages du chantier
	Réceptionner les approvisionnements du chantier
	Relayer les consignes aux équipes
Apprendre en continu	Assurer les contrôles quantitatifs et qualitatifs de la production du chantier
	Extraire du dossier de chantier les informations nécessaires à la réalisation des travaux
	Faire appliquer les modes opératoires du gros œuvre
	Relayer les consignes aux équipes

## 4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre ACCGO

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 50 min

### 4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant l'entretien technique et l'entretien final.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

### 4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

## 5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Les candidats réalisent la mise en situation professionnelle en présence d'un surveillant.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ACCGO	RE	TP-00281	10	29/02/2024	04/03/2024	8/24

# REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Assistant chef de chantier gros œuvre

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ACCGO	RE	TP-00281	10	29/02/2024	04/03/2024	9/24



## CCP

### Organiser les travaux du gros œuvre

**Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :**

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Extraire du dossier de chantier les informations nécessaires à la réalisation des travaux Exploiter les plannings de travaux du chantier Réceptionner les approvisionnements du chantier	04 h 00 min	A partir d'un dossier comprenant les éléments d'un projet de réalisation d'un bâtiment qui lui est remis, le candidat dispose de 04 h 00 pour répondre par écrit aux questions portant sur une ou des étude(s) de cas.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Extraire du dossier de chantier les informations nécessaires à la réalisation des travaux Exploiter les plannings de travaux du chantier Réceptionner les approvisionnements du chantier	00 h 15 min	L'entretien se déroule après la mise en situation professionnelle. Le candidat argumente oralement en répondant au jury sur un (des) point(s) ciblé(s) de sa production issue de la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 15 min	

#### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ACCGO	RE	TP-00281	10	29/02/2024	04/03/2024	11/24

La mise en situation professionnelle est organisée avant l'entretien technique.  
Tous les candidats réalisent la mise en situation professionnelle en simultané.

### **Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Organiser les travaux du gros œuvre**

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 15 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant l'entretien.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

### **Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

Les candidats réalisent la mise en situation professionnelle en présence d'un surveillant.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ACCGO	RE	TP-00281	10	29/02/2024	04/03/2024	12/24

## CCP

### Faire réaliser les travaux du gros œuvre par les équipes

**Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :**

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Faire appliquer les modes opératoires du gros œuvre Implanter et tracer les ouvrages du chantier Assurer les contrôles quantitatifs et qualitatifs de la production du chantier	03 h 15 min	A partir d'un dossier comprenant les éléments d'un projet de réalisation d'un bâtiment qui lui est remis, le candidat dispose de 03 h 15 pour répondre par écrit aux questions portant sur une ou des étude(s) de cas.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Faire appliquer les modes opératoires du gros œuvre Implanter et tracer les ouvrages du chantier Assurer les contrôles quantitatifs et qualitatifs de la production du chantier	00 h 15 min	L'entretien se déroule après la mise en situation professionnelle. Le candidat argumente oralement en répondant au jury sur un (des) point(s) ciblé(s) de sa production issue de la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		03 h 30 min	

#### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ACCGO	RE	TP-00281	10	29/02/2024	04/03/2024	13/24

La mise en situation professionnelle est organisée avant l'entretien technique.  
Tous les candidats réalisent la mise en situation professionnelle en simultané.

### **Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Faire réaliser les travaux du gros œuvre par les équipes**

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 15 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant l'entretien.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

### **Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

Les candidats réalisent la mise en situation professionnelle en présence d'un surveillant.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ACCGO	RE	TP-00281	10	29/02/2024	04/03/2024	14/24

## CCP

### Animer les équipes de production gros œuvre

**Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :**

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Informers les équipes et rendre compte de l'activité à sa hiérarchie Relayer les consignes aux équipes	00 h 30 min	Pour évaluer les compétences liées à "Animer les équipes de production gros œuvre", le jury échange avec le candidat en s'appuyant sur les propositions d'étude de cas.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	00 h 30 min	

#### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est organisée individuellement par candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ACCGO	RE	TP-00281	10	29/02/2024	04/03/2024	15/24

## **Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Animer les équipes de production gros œuvre**

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant la mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

## **Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

Le jury est présent pendant toute la durée de la session CCP.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ACCGO	RE	TP-00281	10	29/02/2024	04/03/2024	16/24

## Annexe 1

### Plateau technique d'évaluation

### Assistant chef de chantier gros œuvre

#### Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Salle(s) suffisamment éclairée(s) et équipée(s) de tables et chaises permettant le travail individuel des candidats.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
Entretien technique	Un local fermé équipé au minimum d'une table, trois chaises et d'un tableau.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. Un local équipé d'un tableau.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ACCGO	RE	TP-00281	10	29/02/2024	04/03/2024	17/24

### Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Table de travail suffisamment grande pour y déplier des plans de format A3 et accueillir un poste informatique, et une chaise.	1	Sans objet
Outils / Outillages	1	Fournitures scolaires comprenant une calculatrice, un triple décimètre, une gomme et un ensemble de crayons de couleur.	1	Sans objet
	1	Tableau mural avec feutres couleur et effaceur ou tableau papier.	20	Sans objet
Équipements	1	Micro-ordinateur équipé des logiciels Word, Excel et lecteur PDF, vérifié en bon état de fonctionnement, vidé de tout fichier de travail.	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ACCGO	RE	TP-00281	10	29/02/2024	04/03/2024	18/24

## ANNEXE 2

### CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Assistant chef de chantier gros œuvre est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

<b>Assistant chef de chantier gros œuvre Arrêté du 11/02/2019</b>		<b>Assistant chef de chantier gros œuvre Arrêté du 22/02/2024</b>	
CCP	Organiser les travaux du gros œuvre	CCP	Organiser les travaux du gros œuvre
CCP	Faire réaliser les travaux du gros œuvre par les équipes	CCP	Faire réaliser les travaux du gros œuvre par les équipes
CCP	Animer les équipes de production gros œuvre	CCP	Animer les équipes de production gros œuvre

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ACCGO	RE	TP-00281	10	29/02/2024	04/03/2024	19/24



## Annexe 3

### Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

#### Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

#### Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

#### Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

#### Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

#### Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

#### Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

\*\*\*\*\*

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ACCGO	RE	TP-00281	10	29/02/2024	04/03/2024	21/24



**Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

